



Cfdt :

CAP

des avancements de grade des
ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts
(IPEF)

du jeudi 3 décembre 2015



Déclarations préalables et résultats

Une séance de "pré-CAP" où l'administration a présenté ses premières propositions de tableaux d'avancement a eu lieu le 26 novembre 2015. La CAP nationale des IPEF du 3 décembre 2015 a été présidée par les deux Secrétaires Généraux, Mme **Metrich-Hecquet** (MAAF) et M. **Rol Tanguy** (MEDDE), en présence du Chef de corps M. **Patrice Parisé**. La secrétaire de séance est Mme **Sophie Mangiante** (CeIGIPEF).

A/ Déclarations préalables

L'**UNIPEF** fait une déclaration préalable sur la baisse inacceptable des taux de promus/promouvables (taux "pro/pro"), d'autant qu'ils sont déjà plus bas que ceux d'autres corps de A+. Cette baisse inédite depuis des décennies est un signe négatif donné aux IPEF qui risque de se traduire par une démobilité de l'encadrement. C'est un signal très négatif donné particulièrement aux jeunes IPEF, en passant de 109 à 81 avancements au grade d'ICPEF. L'UNIPEF appelle à la **restauration d'un dialogue social** et demande l'ouverture **d'un chantier concret sur la gestion du corps**.

La **Cfdt** fait une déclaration préalable portant sur les points et propositions suivantes :

1

Pour la première fois depuis la création du corps, les deux Ministères ont fait part de leur décision de vouloir **baïsser fortement** ces taux. Notons, de plus, que cette communication s'est faite lors d'une réunion improvisée au dernier moment et à une date où aucun représentant de la CFDT n'a pu être présent :

TAUX DE PROMUS / PROMOUVABLES

Avancement au grade de :	Avant 2016	Après 2016
ICPEF	24 %	20 % d'éligibles
IGPEF CN	14 %	12 %
IGPEF Cex	11 %	10 %

→ Soit une **baisse de 20 % !**

→ Soit une baisse de 14 % !

→ Soit une baisse de 9 % !

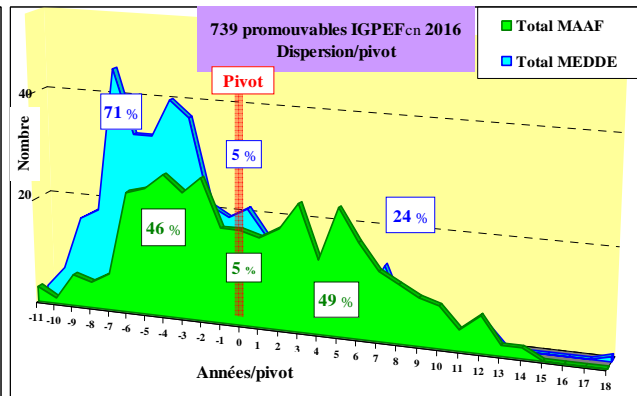
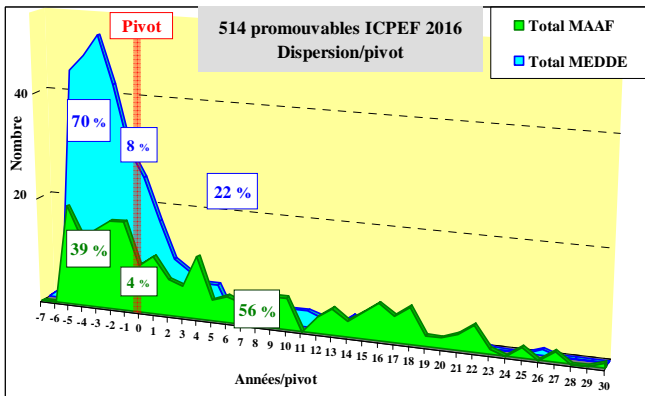
La **Cfdt** conteste cette **baisse brutale** et rappelle qu'elle a toujours revendiqué une **augmentation des taux promus/promouvables** de tous les corps et souhaite que tous les agents connaissent une carrière complète, ce qui n'est pas encore le cas pour de nombreux IPEF. Elle déplore ce coup porté au corps des IPEF, dans des périodes où les cadres doivent subir et manager par ailleurs des changements importants et répétés et rappelle qu'elle n'a pas voté cette baisse au CTM du MAAF.

2

La **Cfdt** rappelle que si de tels taux perdurent, ils auront un effet cumulatif et **l'atteinte des grades** au cours de la carrière sera **donc allongée de deux ans au minimum**. Elle demande à l'administration **d'appliquer l'accord récent (PPCR, sur la modernisation de parcours professionnels, des carrières et des rémunérations dans les fonctions publiques, voté par la CFDT et validé par le premier ministre)** pour veiller à ce que tous les agents aient **au moins une promotion de grade** au cours de leur carrière. Tous les agents IPEF devront pouvoir partir en retraite **a minima "en chef"**: "*Chaque fonctionnaire doit pouvoir dérouler une carrière complète sur au moins deux grades*".

3

La **Cfdt** réclame, en conséquence, des **mesures d'urgence** pour que l'administration "amortisse" l'effet de cette baisse brutale **en répartissant l'effort d'attente sur l'ensemble des agents** pour préserver au mieux la possibilité d'un déroulement de carrière pour tous les agents. En se basant sur le constat de la situation actuelle des promouvables (graphiques ci-dessous), elle annonce qu'elle **s'opposera aux propositions de promotions très anticipées** par rapport aux pivots :



La **Cfdt** rappelle qu'une promotion "en Chef" à "pivot -5" entraîne **un retard d'un an pour 5 ingénieurs** : cela est **inacceptable** avec la raréfaction des possibilités et d'autant plus quand les propositions de promotions anticipées concernent des personnes ayant eu une **responsabilité dans cette baisse des taux propro**, et qui devraient donc, en conséquence, **faire les efforts d'attente** qu'elles demandent aux autres !

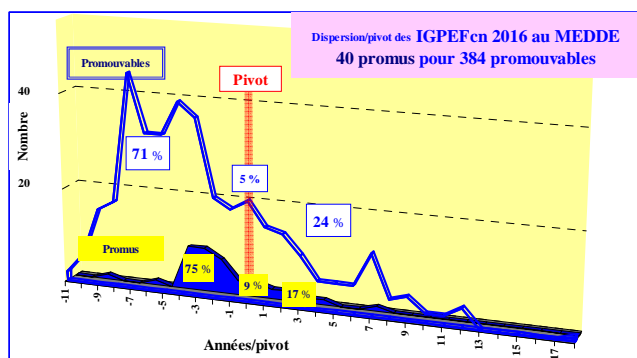
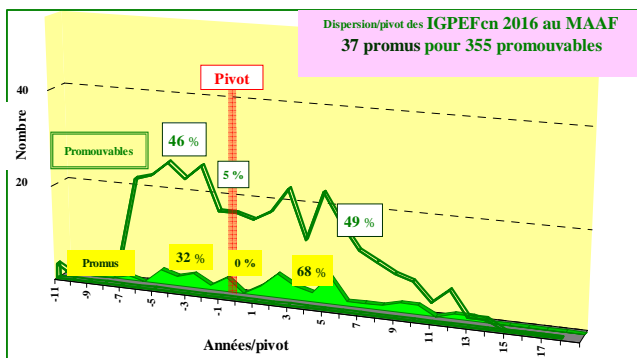
La **Cfdt s'oppose, pour cette CAP avancements 2016, à toute proposition de promotion accélérée** qui serait :

- Inférieure ou égale à "pivot -3" pour la promotion à ingénieur en chef,
- inférieure ou égale à "pivot -5" ou plus pour la promotion à ingénieur général (sauf dans le cas où les agents ont atteint un âge proche de la retraite).

4 La **Cfdt** fait le constat d'une **réduction généralisée** et durable du nombre **d'emplois de direction** dans les fonctions publiques, avec une **filiariation croissante** des carrières et les **difficultés de mobilité** que cela engendre. Or, il existe, bien au-delà des seuls emplois de direction, un **besoin important et croissant en ingénieurs** hauts fonctionnaires de formation scientifique et technique au sein de toutes les nouvelles entités publiques fusionnées. La **CFDT déplore** donc que les critères de sélection au sein des ingénieurs promouvables pour les propositions d'avancement au grade supérieur restent essentiellement **basés sur des critères d'encadrement**, particulièrement pour les passages en IGPEF CN. C'est pourquoi de nombreux IPEF promouvables se trouvent donc aujourd'hui en **situation de double peine** (mobilité fonctionnelle impossible et promotion également impossible car conditionnée par une mobilité...). Ces collègues promouvables sont "coincés dans la file d'attente", tout en se voyant opposé "*qu'ils n'ont pas exercé de poste de niveau suffisant*". Cette pilule est d'autant plus amère à avaler pour ceux-là mêmes qui se sont fortement et efficacement impliqués dans ces démarches de réorganisation de services et de transferts ...

La **Cfdt demande**, en conséquence, que le caractère interministériel de notre corps et sa spécificité scientifique et technique soit davantage pris en considération, en **replaçant la CAP (interministérielle) des IPEF au centre** des fonctions de gestion des parcours professionnels, en lui mettant à disposition des emplois fonctionnels rattachés aux secrétaires généraux et en **affectant des moyens supplémentaires au CeiGIPEF**.

5 La **Cfdt** constate, que la situation de 1253 agents IPEF promouvables en 2016 (514 pour accéder au grade ICPEF, 739 pour accéder au grade d'IGPEF CN) montre des **disparités fortes entre les promouvables**, selon le ministère (MAAF, MEDDE/METL) auquel est rattachée l'une des **32 différentes "entités"** qui regroupent les propositions d'avancement faites par les notateurs primaires. Ainsi, les propositions d'avancement au grade d'IGPEF CN 2016 faites lors de cette CAP illustrent parfaitement cette nécessité absolue de **moyens supplémentaires à consacrer à l'harmonisation entre les deux SG S** ("*selon que tu seras MEDDE ou MAAF ...*):



Ces graphiques montrent que les promotions proposées par les **entités du MAAF** (graphique de gauche) sont

distribuées selon le pivot en cohérence avec la population des promouvables et qu'un effort de promotion a été fait par le SG MAAF pour les agents situés après le pivot (68% des promus pour 49% des promouvables)...

... alors que les promotions proposées par **les entités du MEDDE** (graphique de droite) **accentuent**, au contraire, les promotions d'agents situés avant le pivot (qui constituent déjà 71% de leurs promouvables), au détriment des agents situés après le pivot (17% des promus pour 24% des promouvables).

La **Cfdt** demande un **réexamen des critères exigés** pour la promotion aux grades d'ICPEF et d'IGPEF CN, à inscrire dans une refonte de la gestion des carrières **replaçant la CAP au centre** (voir point 4). Ainsi, la CAP devrait être en capacité, **avant les propositions des notateurs primaires**, de connaître la liste des promouvables de l'année suivante afin que les élus de la CAP puissent **faire connaître les disparités de situation initiale entre les 32 "entités"** regroupant les propositions d'avancement et **que les SG puissent donner, en amont, des consignes différenciées** à ces 32 entités, sur les critères exigés pour la promotion aux grades supérieurs tenant compte de leur "stock" plus ou moins élevé d'ingénieurs promouvables situés au-delà du pivot.

Un document plus complet sur les situations d'avancement de grade pour 2016 est disponible sur le site :

http://cfdt-agriculture.fr/IMG/pdf/CAP_IPEF_3_decembre_2015_Declaration_prealable_CFDTv2_cle885cbb.pdf

http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/ipef_03-12-15_declare.pdf

B/ Résultats de la CAP

1 / Tableau d'avancement 2016 pour Ingénieur en Chef (ICPEF)

Les différentes étapes du processus d'élaboration du TA ICPEF 2016 sont résumées dans le tableau suivant :

ICPEF	Promouvables				Proposés	Retenus		
	Employeur	Promouvables en 2015	Néo-Promouvables en 2016	Promouvables déjà inscrits au TA 2015		TOTAL	Proposés pour 2016 (dont déjà inscrits au TA 2015)	Liste principale (dont déjà inscrits au TA 2015)
MAAF		155	5	27	207	69 (13)	37 (13)	(9)
MEDDE		236	8	5	309	113 (4)	55 (4)	(2)
TOTAL		391	3	32	516	182 (17)	92 (17)	(11)

Le tableau des "Retenus" (page suivante) est élaboré sur la base d'un taux Propro de 20 % (28 MAAF et 53 MEDDE, soit 81 promus en 2016 + 11 en liste complémentaire), avec un âge moyen de 39,8 ans et un passage moyen à pivot moyen "+0,9".

La fin de liste (liste principale et liste complémentaire) correspond à l'inscription en 2016 des inscrits 2015 ayant des "mobilité à faire", **mais aucune inscription nouvelle en 2016 n'est conditionnée par des "mobilités à faire"** (c'est le principe déjà appliqué au MEDDE qui s'applique désormais aussi au MAAF).

Tableau d'avancement 2016 ICPEF

1	RISLER Ophélie	report LC 2015	48	MASSIAS Mathilde	
2	LABORDE Pascal	report LC 2015	49	CARRIER Grégoire	
3	SEBBANE Jonathan	report LC 2015	50	VERNEYRE Laure	
4	SZYNKIER Diane	report LC 2015	51	FOUCHIER Catherine	
5	RENAISON Isabelle	report LC 2015	52	OSOUF Nicolas	
6	MULLER Jacques	report LC 2015	53	DESBARBIEUX Thibaud	
7	RAUHOFF Marc		54	CHOUROT Jean-Marc	
8	MASSON Christophe		55	CAILLEUX Maryline	
9	SCHRIVE Brigitte		56	COULOMBEL Nicolas	
10	CHKIOUA Chemseddine		57	CANTARDJIAN Alain	avancement décalé
11	PUYRAZAT Michel		58	MASSART Nicolas	
12	GOYEAU Pascal		59	PUTOT Olivier	
13	LE TRIONNAIRE Yves		60	LEMAIRE Philippe	avancement décalé
14	VAISS Pierre		61	LEDEIN Emilie	
15	SAMSON Marie		62	CUENOT Maxime	
16	OLLINGER Eric		63	STOFER Marie-Aude	
17	PERTUISET Thomas		64	REBAI Kamel	
18	LOUSSIER Benoît		65	LAMBERT Laurent	
19	SOUBEYROUX Jean-Michel		66	PICARD Delphine	
20	VINCENT Bruno		67	ANTHONIOZ-BLANC Julien	
21	HOEFFLER Guillaume		68	PAJANIRADJA Koumaran	
22	CORBEL Eric		69	BRETAUD Vincent	
23	COMPAGNON Céline		70	BEHR Aurélie	
24	GUILLET Etienne		71	MICHEL Yann	
25	NICKLAUS Doris		72	DUPUY Manuelle	
26	VALMAGE François		73	COUFFIGNAL Cédric	
27	CAZOTTES François		74	BELLOUARD Manuella	
28	GUILLERMIN Jean		75	GARRIGOU Olivier	
29	NEVEU FREDERIC		76	LEFEVRE Laurent	→ LP 2015 mobilité à faire
30	GAUTIER Anne		77	MARIE Pierre	→ LP 2015 mobilité à faire
31	LAFARGUE Antoine		78	ROUSSON Christophe	→ LP 2015 mobilité à faire
32	GAYET Edouard		79	HERVOUET Gwénaél	→ LP 2015 mobilité à faire
33	MERCIER Corentin		80	QUINIO Caroline	→ LP 2015 mobilité à faire
34	BESSE EDWIGE		81	GIBERT Hélène épouse HUE	→ LP 2015 mobilité à faire
35	HARDELIN Julien		—	Liste complémentaire	
36	MARTIN Sophie		82	GOFFIN Mélanie	
37	LE QUERE Claude		83	MANGIN Stéphanie	→ LC 2015 mobilité à faire
38	SEILER Andréas		84	MAHE Thuriane	→ LC 2015 mobilité à faire
39	ALLEMAND Nicolas		85	BRICAULT Philippe	→ LC 2015 mobilité à faire
40	RIMOUX Emmanuel		86	ROUX Julienne	→ LC 2015 mobilité à faire
41	LAMY Laurent		87	COINTET Jean-Philippe	→ LC 2015 sous réserve HDR
42	DELAERE Fabien		88	LEINEKUGEL LE COCQ Thibaut	
43	RIVIERE DE LA SOUCHERE Olivier		89	MARCHAL JULIEN	
44	GUINOT Murielle		90	VANMACKELBERG Bastien	
45	COUDERC Sébastien		91	GIANAZZA David	→ sous réserve HDR
46	PUECHBERTY Rachel		92	GUILLET Raphaël	→ promouvable après 01/11/2016
47	DEBLANC Christophe		93	CRISTIA Vincent	→ promouvable après 01/11/2016

Engagement de l'administration d'inscrire Mmes GIBAUT-JARRY Catherine et DURAND-GASSELIN Christiane (avec engagement de départ à la retraite) sur le tableau d'avancement 2017.

Votes sur le tableau d'avancement 2016 ICPEF:

10 voix "pour" (dont CFDT, du fait du respect des critères pivot>-3)

2 / Tableau d'avancement 2016 pour Ingénieur Général Classe Normale (IGPEF CN)

Les différentes étapes du processus d'élaboration du TA IGPEF CN 2016 sont résumées dans le tableau suivant :

IGPEF cn	Promouvables				Proposés	Retenus	
	Promouvables en 2015	Néo-Promouvables en 2016	Promouvables déjà inscrits au TA 2015	TOTAL		Liste principale (dont déjà inscrits au TA 2015)	liste 2016 complémentaire
MAAF	306	52	4	354	79 (4)	36	3
MEDDE	338	46	1	383	99 (1)	41	0
TOTAL	646	98	5	739	178 (5)	77	3

Tableau élaboré sur la base d'un taux de promotion de 12 % (36 MAAF et 41 MEDDE soit 77 inscrits en liste principale), avec une moyenne d'âge 54 ans et un pivot moyen +0,14.

Tableau d'avancement 2016 IGPEF classe normale

1	LAVARDE Françoise	LC 2015	43	MOREAU-LALANNE Françoise
2	MARTIN Cécile	LC 2015	44	HUERRE PIERRE
3	DU HAMEL DE MILLY Hubert	LC 2015	45	TURLAN Thierry
4	FROUTÉ Jérôme	LC 2015	46	LATAPIE BAYROO Thierry
5	LABORDE Daniel	LC 2015	47	TADDEI François
6	DELORME Jean-Martin		48	DOLLAT Hugues
7	RENAUD Jean-Pierre		49	LOUETTE Max
8	AVEZARD Cécile		50	SAUVANT ALAIN
9	GIRY Eric		51	ASDRUBAL Madeleine
10	GAUCHE Jean-François		52	POINSIGNON Pierre
11	WEILL Claire		53	RANDRIAMAMPITA Guillaume
12	DISSLER Marie-Claire		54	SEAC'H Patrick
13	AUTISSIER Pierre		55	LARGUIER Michel
14	GAUTHIER Pascal		56	VIU Annie
15	VISSAC-CHARLES Véronique		57	PAJAUD Jean-Luc
16	RAUCH Yves		58	ROUBIEU Philippe
17	PETERSCHMITT Jean-Marc		59	LACOMBLEZ Anne-Françoise
18	LUCAS JEAN PIERRE		60	AGIER François
19	SCHWARTZ Pierre		61	COILLAND Anne
20	GUILLON Jean-Paul		62	MOULINE Eric
21	CAZIN-BOURGUIGNON Patrick		63	TESSIER Robert
22	CALVET Jean-Christophe		64	PIPERNO Serge
23	KUGLER Jean		65	VUILLEMIN Marie-Hélène
24	GERBE Philippe		66	CHABERT Alain
25	CASTAN Alain		67	BAZILE Pierre → avancement conditionnel
26	LAGET Thierry		68	PICARD Jean-Marc
27	ROLLIN Dominique		69	MICHEL-AMIOT Marie-Odile
28	SANDRIN MARC		70	VESQUE - JEANCARD Valérie
29	GUERIN Marc		71	DEGUEURCE Dominique → avancement conditionnel
30	POUPARD Christophe		72	CHASTEL Jean-Marc
31	LE GUEN Claudine		73	COLIN Didier
32	ROQUET HERVE		74	SAGNIER Yves
33	MALEZIEUX-LIEVRE Sylvie		75	SIFT Jean → avancement conditionnel
34	FEDERMAN Luc		76	CHEZE Jean-Luc
35	HOUIN Hervé		77	CARADEC Philippe
36	GAL GILLES			
37	MATHURIN Joël			Liste complémentaire
38	JEHIEL PHILIPPE		78	CABANE Etienne
39	PONCET Thierry		79	JACQUEMIN Benoît
40	MONTOCCHIO Lionel		80	POULAIN Daniel
41	WEINZAEPFEL Joseph		81	PONTAUD Marc
42	FRAYSSINET Philippe		82	MOUSSET Franck

Votes sur le tableau d'avancement 2016 IGPEF classe normale :

2 voix "contre" (CFDT, du fait de la présence de plusieurs "pivot -5" ou inférieur dans la liste principale)

1 abstention (CGT)

7 voix "pour" (UNIPPEF)

3 / Tableau d'avancement 2016 IGPEF Classe exceptionnelle (IGPEF CEx)

Tableau élaboré sur la base d'un taux Propro de 10 % (12 MAAF et 21 MEDDE, soit 33 inscrits)

Tableau d'avancement 2016 IGPEF Classe exceptionnelle

1	RENAUDE PASCAL	18	BISSAUGE PIERRE-YVES
2	SAVY Hervé	19	POURQUERY DE BOISSERIN Vincent
3	SIMON BERNARD	20	BOVA Fabien
4	BAROUX ROBERT	21	MICHELET Paul
5	SOULERES Olivier	22	BORIE MARIE-HELENE
6	AUREAU EMMANUEL	23	MARAVAl Alain
7	EHLACHER ALAIN	24	SIMONNET DIDIER
8	MADIGNIER Marie-Laurence	25	LALAURETTE FRANCOIS
9	GAILLOT JEAN-CLAUDE	26	BIANNIC Louis
10	CADRE GERARD	27	CAUDE GEOFFROY
11	DREYFUS Fabrice	28	JACQUET MARC
12	CHEMIN DANIEL	29	PROJETTI François
13	ASSAILLY CHRISTIAN	30	TOUCHEFEU JACQUES
14	GESLAIN-LANEELLE Catherine	31	PELISSIE Dominique
15	PANHALEUX JEAN	32	ORIZET FRANCOIS
16	BARTHOD Christian	33	ROCHE-BRUYN François
17	MAUGUIN Philippe		

Tableau élaboré sur la base d'un taux Propro de 10 % (12 MAAF et 21 MEDDE, soit 33 inscrits)

Engagement de l'administration d'inscrire Mme BOUR- POITRINAL Emmanuelle sur le tableau d'avancement 2017.

Vote :

1 voix pour (UNIPEF, seul votant dans le collège IGPEF Cex)

Vos élus CFDT à la CAP des IPEF

Titulaires :

- Nadou CADIC (DPMA) nadou.cadic@developpement-durable.gouv.fr – 01.40.81.97.09
- Monique NOVAT (VNF/DT Rhône-Saône) monique.novat@vnf.fr - 04.72.56.59.02

Suppléants :

- Philippe HEDRICH (Sgen-CFDT) philippe.hedrich@educagri.fr - 01 56 41 51 45
- Dominique THON (CEREMA/Centre Est) dominique.thon@cerema.fr - 04.72.14.33.05

N'hésitez pas à nous contacter !

Différents documents à retrouver sur :

<http://www.cfdt-ufetam.org/carrieres/>
<http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/>
<http://cfdt-agriculture.fr/>

Intranet du MAAF :

<http://intranet.national.agri/Quels-sont-les-resultats-des-CAP>

Intranet du MEDDE/METL :

<http://intra.rh.sg.i2/resultats-de-cap-des-ipef-r674.html>